

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 17 novembre 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Gonnet](#) est destinataire de cette lettre
[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Vermond](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (248, 249)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 17 novembre 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 10/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26810>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 novembre 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gonnet](#)

Lieu de destination Péronne (Somme)

Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin informe l'avoué Gonnet que l'audience de son affaire est reportée du 20 novembre au 9 décembre 1848. Il lui communique les chiffres des affaires qu'il a faites l'année précédente avec les marchands de Péronne chez qui il a fait saisir [des produits contrefaits] : 1 246 F avec Viltard et 3 143 F avec Vermond. Il indique que son action en dommages et intérêts vise plus particulièrement Viltard « en raison de l'abus qu'il a fait de mon nom dans les journaux de Péronne pour accréditer la vente des objets contrefaits », qu'il espère obtenir 1 500 F du tribunal de Péronne, et qu'il n'aspire à obtenir de Vermond que l'équivalent de la marchandise contrefaite, soit 500 F. Il signale enfin qu'il s'est entendu avec les autres marchands de Péronne.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)
- [Vermond \[monsieur\]](#)
- [Viltard \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Péronne \(Somme\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Gonnet

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvoué à Péronne (Somme) au milieu du XIXe siècle. Autres formes du nom : Gonnez.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

NomVermond

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéCommerce

BiographieMarchand de charbon à Péronne (Somme) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023
